RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 07629
Numéro SIREN : 442 395 448
Nom ou dénomination : Direct Energie

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2019 sous le numéro de dépôt 44139



1906824707

DATE DEPOT :	2019-04-12
NUMERO DE DEPOT :	2019R044139
N° GESTION :	2006B07629
N° SIREN :	442395448
DENOMINATION :	Direct Energie
ADRESSE :	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris
DATE D'ACTE :	2019/04/09
TYPE D'ACTE :	ACTE RECTIFICATIF
NATURE D'ACTE :	

DIRECT ENERGIE
Société anonyme au capital de S 118 404,50 € euros
Siège social : 2 bis rue Louis Armand, 7501S Paris
RCS PARIS 442 395 448
(la « **Société** »)

DECISION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL EN DATE DU 09 AVRIL 2019

Monsieur Xavier Caïtucoli, Président Directeur Général de la Société, a pris les décisions suivantes le 9 avril 2019.

I. ***Correction d'une erreur matérielle concernant la délégation du Conseil d'administration ou Président pour constater l'exercice d'options de souscription d'actions***

Après avoir rappelé que :

- par décision du 30 octobre 2017, le Conseil d'administration a renouvelé sa délégation de compétence faite au Président pour constater les actions émises en exercice d'options de souscription d'actions attribuées par le Conseil d'administration et procéder aux modifications statutaires et formalités consécutives ;
- par décision du 24 septembre 2018, le Président a constaté la création de 1 687 162 actions nouvelles ainsi que la réalisation définitive de l'augmentation de capital social de la Société d'un montant de 168 716,20 euros, lequel est porté de 4 488 677,20 euros à 4 657 393,40 euros.

Et en conséquence, le Président constate et confirme que :

- Une erreur matérielle s'est glissée dans la décision du Président en date de 24 septembre 2018 dans la mesure où le Président a agi sur délégation du Conseil d'administration en date du 30 octobre 2017 et non du 14 mars 2018.

II. ***Pouvoirs pour formalités***

Le Président Directeur Général donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités nécessaires.

Paris, le 9 avril 2019,

Monsieur Xavier Caïtucoli,
Président Directeur Général